

Bilan

Où vont nos impôts

Pendant que vous souffrez devant votre déclaration, nous nous sommes demandé ce que notre cher État, l'un des plus dépensiers au monde, fera de votre argent. Soins de santé, sécurité sociale, enseignement... Quelles sont les performances de la Belgique quand on la compare à ses voisins?

Textes: Gauthier De Bock et Nicolas Solhy

Cinq étoiles. C'est un fait: si la "Maison Belgique" était un hôtel, ce serait, d'après ce qu'on doit déboursier pour l'entretenir, un palace. Avec 225 milliards de dépenses publiques - tous niveaux de pouvoir confondus - nous nous retrouvons dans le tiercé de tête des États les plus dépensiers du monde. Cette somme représente plus de 53 % de la richesse (PIB) produite chez nous, ce qui nous place en la matière juste derrière la Finlande et la France. Cette dépense est rendue possible grâce, entre autres, au tarif demandé aux "résidents" de notre palace: avec plus de 44 % de pression fiscale, la Belgique est le pays où la fiscalité est la plus élevée au sein de l'OCDE derrière le Danemark et, à nouveau, la France. Si entretien et tarif nous qualifient pour l'hôtellerie de grand luxe, l'investissement qu'il a fallu pour construire notre palais est-il, pour autant, à la hauteur? Avec plus de 103 % du PIB, notre dette est une des plus élevées au monde. Pour mettre en perspective ces trois données → → par rapport à ce qui se fait ailleurs, une petite comparaison avec la moyenne européenne suffit. Pour l'entretien, la Belgique a 6 points de plus que ses voisins, le tarif y est de 4 points supérieur, enfin la dette belge court à l'avant du peloton, 20 points devant la référence commune.

"Oui, on est dans le haut du classement. Et encore, il faut bien se rendre compte que si on dépense 225 milliards, en termes de rentrées, on est en deçà. On est de manière systématique, chaque année, en déficit", commente Edoardo Traversa, président de l'Institut d'études européennes et professeur à la faculté de droit de l'UCL, spécialisé dans la fiscalité. "L'argent provient de 2 grands pots: d'abord tous les impôts et d'autre part les cotisations sociales. Celles-ci représentent à peu près 60 milliards et les impôts, c'est-à-dire celui des sociétés et des ménages, la TVA et les accises, 120. Le reste provient d'impôts sur le capital, de droits d'enregistrement, ou des recettes non fiscales comme les revenus du domaine public. Pour un total avoisinant 215 milliards d'euros." Une coquette somme, équivalente au chiffre d'affaires d'Apple...

"Les dépenses publiques ont augmenté - et donc les impôts - lors des grandes avancées sociales. Après la Première Guerre mondiale, lors de la mise en place du système de pension, après la Deuxième Guerre mondiale lors de la création de la Sécu. Et dans les années 80, nous avons laissé filer les déficits." En 1980, la dette publique, somme des déficits cumulés, représentait 76 % du PIB, dix ans plus tard, 130 %. Elle tourne actuellement, depuis quelques années, autour des 100 %, sous surveillance européenne.

"En ce moment, la tendance en termes de financement de l'État vise à diminuer l'imposition sur les contribuables dits "très mobiles" - les grandes sociétés et les gens qui possèdent plus d'un million de dollars - pour la déplacer sur les formes moins mobiles: la consommation, un peu d'immobilier, la classe moyenne et les travailleurs. Et ce que l'on peut remarquer également, c'est qu'on investit moins dans la redistribution: on n'a pas vu apparaître de nouveaux risques qui ont été couverts. Sauf, de manière marginale: la perte d'autonomie lors la fin de vie est dans notre pays partiellement prise en charge. Elle l'est en Flandre, elle ne l'est pas encore en Wallonie. C'est la première innovation en termes de sécurité sociale depuis des décennies." Ce qui ne veut pas dire pour autant que ces dépenses n'augmentent pas, bien au contraire: en matière de soins de santé et de pensions, les budgets sont en très forte hausse à cause du vieillissement de la population.

S'il n'y a pas eu d'investissements dans la sécurité sociale, par contre, on a injecté plus dans des secteurs qui ne profitent pas nécessairement aux classes sociales les moins favorisées. "Par exem-

ple, on a dépensé beaucoup d'argent dans les infrastructures des trains à grande vitesse. Le billet pour ces trains n'est pas bon marché... On se rend compte que les bénéficiaires de ces dépenses appartiennent plutôt à la classe moyenne voire à la classe moyenne supérieure. C'est un "glissement léger" mais continu sur une même pente: tant dans les recettes que dans les dépenses, c'est de plus en plus favorable pour les plus favorisés." En effet, en Belgique, comme partout en Europe, on constate depuis quelques années une baisse générale des impôts sur les sociétés et une hausse importante de la TVA qui, elle, touche tout le monde, y compris les plus pauvres.

Communautaire, mon cher

Comment la Belgique a-t-elle pu accumuler une dette si importante tout en étant l'une des championnes du prélèvement fiscal? *"Ce qui en fait a coûté très cher à l'État belge, c'est son processus de fédéralisation." Petit retour en arrière. Jusqu'en 1970, l'État belge était un État unitaire décentralisé, seules certaines compétences sont accordées par la Constitution et la loi aux provinces et aux communes. Mais 1970 sonne le glas de la "Belgique de papa". On vote l'ajout de l'article 59bis à la Constitution et la création des trois Communautés. C'est la première réforme de l'État et le début du fédéralisme. "Le fédéralisme n'était pas coûteux en tant que tel, mais à l'époque, s'est institutionnalisé un modus operandi selon lequel tout investissement au Sud devait être compensé par un investissement équivalent au Nord et inversement. On avait tendance à résoudre des conflits politiques par des mesures économiques."*

Le plus bel exemple est la scission de l'Université de Louvain, financée entièrement par des deniers publics. Construire une nouvelle ville - Louvain-la-Neuve - à partir de rien a été un gouffre financier. Mais ce ne sont pas les seules revendications flamandes qui ont enclenché ce processus. L'une des raisons pour lesquelles on a créé les Régions, c'est la volonté du "Sud" de se doter d'outils lui permettant d'investir dans "son territoire". Mais en tout état de cause, ce découplage régional coûte cher, le manque de coordination des différents pouvoirs en termes d'investissements (qui pourraient être financièrement optimisés) et de plannings (qui pourraient être complémentaires) a salé l'addition. Voyez ce qui se passe en matière de mobilité dans notre royaume...

"Il faudrait permettre aux citoyens de noter les services que leur offre l'État."

Parmi les raisons qui expliquent la très forte dépense publique belge, il y a donc sa structure institutionnelle. Elle explique, entre autres, pourquoi l'un des postes les plus importants des dépenses est celui consacré aux salaires des emplois publics (voir graphique). Mais le professeur Traversa pointe également un autre aspect structurel. *"On pourrait s'étonner en observant certaines dépenses. Par exemple, ce qui est dévolu à l'enseignement est interpellant: c'est en gros 2 points de plus - 20 %! - que la moyenne européenne. Et pourtant, on sait tous que notre pays ne réalise pas des étincelles dans les classements Pisa. Tout cela révèle, à mon sens, deux choses. La première, c'est qu'un système de "Sunset Clause" serait chez nous plus que souhaitable. Aux États-Unis, ce système permet d'adopter une législation pour un temps déterminé. Celui nécessaire à l'évaluer et à l'ajuster au besoin. La seconde, c'est que nous n'avons pas cette culture de l'évaluation. Or, il faudrait permettre aux citoyens de "noter" les services que leur "offre" l'État. C'est ce qui peut faire bouger les choses." Pour les améliorer. Et qui sait, faire un peu baisser la note. **

L'enjeu de la dette

Chaque Belge qui naît aujourd'hui est déjà débiteur d'une somme de 35.000 €.

En un an, la dette publique belge est passée de 105,7 % du PIB à 102,8 %. On le doit en partie au gouvernement fédéral qui a remboursé 12,4 milliards en 2016 et surtout à la croissance économique de retour dans l'Europe entière. Mais attention à ne pas se réjouir trop vite... En 2017, la dette publique par habitant était estimée à 35.067,72 euros. Ce qui fait de la Belgique le 5^e pays le plus endetté d'Europe, derrière la Grèce, l'Italie, le Portugal et Chypre. Bien au-dessus de la moyenne européenne établie à 85,2 % du PIB. La semaine dernière, la Commission européenne a à ce titre rappelé qu'elle nous surveillait de près...

Mais que risque-t-on, au juste, si on ne rembourse pas? Dans l'immédiat, assure Étienne de Callatay, économiste à l'Institut belge des finances publiques, rien de bien inquiétant. *"La dette japonaise est encore plus haute. Les marchés financiers prêtent pourtant de l'argent à l'État. Le niveau de la dette n'est pas forcément un indicateur de la santé économique d'un pays." D'autant que notre dette publique résulte d'un vieil héritage et pas de politiques récentes qui auraient causé du tort au pays. Alors, à quoi bon rembourser? Il répond: "Tant que l'économie va bien, les risques sont peu nombreux. Mais si demain on entre dans une période de récession, la dette peut devenir insoutenable". Dans le pire scénario, plus personne ne prêterait d'argent à une Belgique qui peinerait à respecter ses missions, c'est-à-dire à financer le chômage, les pensions ou le remboursement des soins de santé. - N.S.*

L'État à l'examen

Nous vivons dans l'un des pays européens les plus imposés. Cela signifie-t-il que nos administrations publiques sont les plus efficaces? Malheureusement, pas toujours.

- Textes: Gauthier De Bock et Nicolas Sohy -

Chaque année, l'État belge réclame un impôt direct de 52 milliards d'euros aux ménages, soit environ 4.700 euros par citoyen. Comptez en plus les impôts indirects, principalement la TVA sur les biens et services que nous consommons, pour un montant établi pour l'année 2016 à 55,32 milliards d'euros, soit plus de 5.000 euros par tête de pipe. Oui, ça fait beaucoup.

Toutes proportions gardées selon l'OCDE, dans l'Union européenne, seuls le Danemark et la France taxent davantage. Mais il n'y a pas de quoi

forcément désespérer le contribuable: les pays où les citoyens sont les plus heureux sont relativement fort taxés. On pense au Danemark, justement, ou à la Finlande qui arrive à la 4^e place. Après tout, si l'État possède plus d'argent pour gérer ses administrations publiques, ces dernières fonctionnent mieux. Enfin... en théorie. Parce que si certains de nos services (soins de santé, sécurité, etc.) sont en effet enviés à l'étranger, d'autres (mobilité, justice, etc.) nous donnent du fil à retordre. Poste par poste, nous avons tenté d'évaluer nos principaux services publics grâce aux données officielles et en les comparant aux performances de nos voisins (ou lointains cousins).

À votre bonne santé

S'il y a un secteur dont on peut être fier en Belgique, c'est celui des soins de santé.

Malgré les coupures budgétaires soins de santé. La réforme du des derniers exercices, les soins de financement des hôpitaux en santé représentent encore plus de cours vise justement à augmenter 13 % du budget de l'État belge. Ce notre efficacité.

qui permet, chez nous, à Vincent Lorant, professeur de n'importe qui d'être soigné à politique de santé à la Faculté de l'hôpital, même sans assurance. santé publique et à l'Institut de Quant aux suppléments d'hon- recherche santé et société de raires, ils ne peuvent être appliqués l'UCL, nuance la qualité de notre sur les chambres à deux lits ou système: "En Belgique, les patients communes. En plus, grâce aux ont une grande liberté. Ils peuvent mutuelles, ou à la CAAMI entière- choisir leur médecin généraliste et ment gratuite, une partie non leurs spécialistes". Et depuis deux négligeable des frais liés aux mois qu'il est arrivé en Angleterre, consultations chez un médecin et il peut ajouter: "Les files d'attente aux médicaments est remboursée. sont relativement courtes en Belgique. Ici, pour voir son généraliste, il faut parfois attendre une semaine. Et les consultations durent 5 minutes, pas 15". Par contre, financièrement, notre système ne serait pas si bon marché qu'on le dit... "Le ticket modérateur varie entre 23 et 25 % des dépenses. C'est la moyenne européenne, mais on fait partie des pays riches. Par ailleurs, nous dépensons un peu plus que les autres pays (10,5 % du PIB), alors que notre espérance de vie n'est pas beaucoup plus élevée: on pourrait être plus efficaces." - N.S.

Mais si nous sommes premiers en termes d'accessibilité, à égalité avec la Suisse et la Macédoine, cette médaille affiche évidemment un revers: nous sommes douzièmes au niveau de la rentabilité des

"Jobs, jobs, jobs"? Oui mais...

Le chômage baisse, le nombre de vrais chômeurs moins...

Le 15 mars dernier, Charles Michel n'a pas pu réprimer le sourire d'un joueur de poker qui dévoile une main gagnante. L'Onem venait d'annoncer la baisse historique du nombre de chômeurs indemnisés, qui repassait sous le seuil des 500.000. Une première depuis 1981! Le mantra du Premier ministre s'était réalisé. Avec 6,3 %, le taux de chômage en Belgique nous place dans les bons élèves de la classe UE. Loin devant la Grèce et l'Espagne, qui portent leur bonnet d'âne avec 20 et 16

%, près des Français qui connaissent une embellie en la matière depuis un an et se positionnent à 8,8 %, et devançant la moyenne européenne située à 7,1%. L'Allemagne, le premier de la classe, caracolant à 3,4 %.

Mais une analyse plus fine de la situation tempère l'enthousiasme. Certes, l'emploi a augmenté. L'économiste Philippe Defeyt le rappelait: *"Il est incontestable que le nombre d'emplois augmente, même si beaucoup de ces emplois sont des emplois temporaires ou des emplois à temps partiel"*. Et si le budget consacré par l'État à l'indemnisation des chômeurs est en baisse, c'est aussi parce que certains d'entre eux sont pris en charge par le CPAS. *"On vous annonce une diminution de 8,5 % du nombre de chômeurs, mais on oublie de vous dire que dans le même temps, on a une augmentation de 9,3 % de bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale, on peut donc penser que ces chômeurs sont maintenant au RIS"*, objecte Robert Verteneuil, le secrétaire général de la FGTB. Et il y a malheureusement pire. Alain Vaessen, le boss de la Fédération wallonne des CPAS, pointait, il y a un mois, un autre phénomène. *"Le nombre de chômeurs a diminué. Certains ont trouvé un emploi, d'autres ont trouvé refuge chez nous, et d'autres encore ont "disparu" des statistiques. Ils sont en voie de ce qu'on appelle la "sherwoodisation".*" Une référence à la forêt de Sherwood de Robin des Bois, peuplée, au sud du pays, de 10 à 15.000 individus. - G.D.B.

Justice: deux poids et pas de mesure...

Ce poste pourtant essentiel à la santé démocratique d'un pays est chez nous sous-financé.

Il y a tout juste un mois, une centaine de personnes menaient une action symbolique devant le Palais de Justice de Bruxelles. Pour dénoncer une énième fois le sous-financement de la justice belge. *"La justice belge est financée à hauteur de 0,5 % du PIB alors que la moyenne européenne est de 2,2 %"*. Pourtant, le ministre Koen Geens demande encore des efforts de réduction de budget", expliquaient les organisateurs. Et il est difficile de leur donner tort.

Les chiffres exposés par la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), qui réunit des experts des 47 États membres du Conseil de l'Europe et ne peut être suspectée d'un manque

d'objectivité dans l'établissement de ses chiffres, sont accablants pour notre pays, accablants.

En termes de pourcentage du budget total consacré à la justice, la Belgique se classe 43^e sur 45. En termes de % du PIB par habitant, elle fait tout de même mieux et se situe à la 28^e place sur 45... Nous sommes derrière, dans les deux cas de figure, de pays comme la Moldavie, la Bulgarie, la Roumanie ou l'Albanie. Même en considérant que cette comparaison date un peu - les chiffres que nous avons pu consulter ont été publiés en 2012 -, le tableau n'est guère plus réjouissant. En effet, en 2012, le budget s'élevait à 1,9 milliard. En 2016 et en 2017, il était inférieur d'une cinquantaine de millions. Oui, il

baisse encore. De façon symptomatique, lorsqu'on tente de comparer la performance de notre justice par rapport à d'autres pays, on découvre une réalité inquiétante. Pour de nombreuses mesures de performance, il n'y a tout simplement pas de chiffres. Ainsi, la Belgique fait trop souvent partie des rares pays incapables de fournir des informations sur son efficacité. Par manque de moyens informatiques, nous dit-on. Il n'est donc guère étonnant que régulièrement, depuis des années, à la place Poelaert, devant le symbole d'une justice mal en point - ce palais couvert d'échafaudages depuis 20 ans - des citoyens se plaignent de devoir attendre jusqu'à six ans pour que cette institution leur délivre un jugement... - G.D.B.

Va-t-on à bonne école?

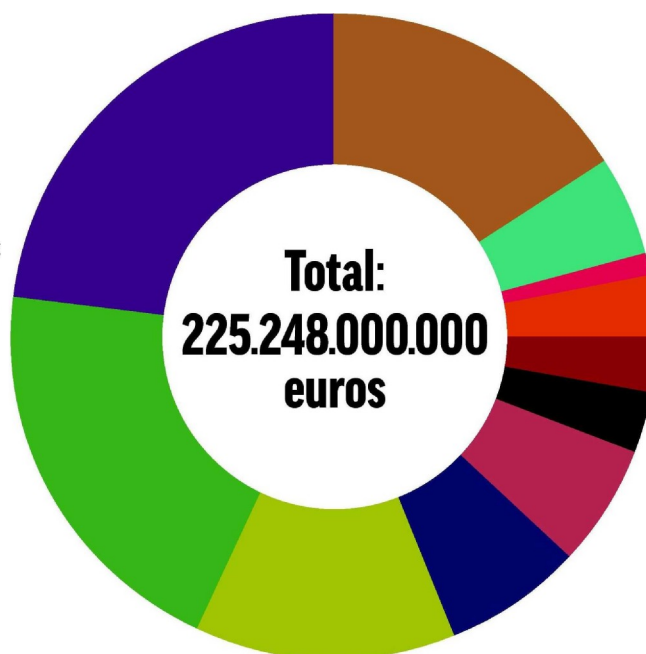
La Belgique et singulièrement la Fédération Wallonie-Bruxelles portent encore trop souvent le bonnet d'âne dans les comparaisons internationales.

Régulièrement dans *Moustique*, on regrette l'état peu enviable de l'enseignement obligatoire. Le Pacte pour un enseignement d'excellence nous pousse à croire que le changement est possible. Dans notre numéro du 9 mai, nous avions montré que dans certaines classes, grâce à certains enseignants particulièrement motivés, créatifs et passionnés, la transformation de l'école avait commencé. Ces quelques initiatives particulières ont pour but de rendre l'école plus inclusive, bienveillante et solidaire.










Reste que la dernière étude Pisa classe systématiquement nos ados sous la moyenne des pays de l'OCDE, tant en sciences qu'en lecture et en maths. Que l'État belge dépense 12 % de son budget à l'enseignement n'y change rien. Si ça peut nous rassurer, la France et l'Autriche font pire. L'Estonie et la Finlande sont quant à elles les modèles. Les deux pays ont des recettes assez semblables. Claude Anttila, une enseignante française installée en Finlande et consultée par le ministère belge de l'Éducation dans le cadre du Pacte d'excellence, explique: *"L'école en Belgique est trop élitiste. En Finlande, on ne met plus les élèves en difficulté sur des voies de garage. Si un élève est faible, on lui consacre plus de temps. Le professeur n'est plus celui qui donne les connaissances et dit ce qu'il faut faire. Il guide l'élève à se développer lui-même. Cela passe par le tutoiement, les enfants appellent les professeurs par leur prénom. Surtout, on impose un mélange social. On remarque que les écoles qui ont les meilleurs résultats sont celles avec une grande mixité, car les plus doués tirent les plus faibles vers le haut et pas l'inverse. Grâce au Pacte d'excellence, la Belgique est sur la bonne voie. Mais réformer prendra du temps, surtout que si on change de ministre, la réforme risque de capoter"*... - N.S.

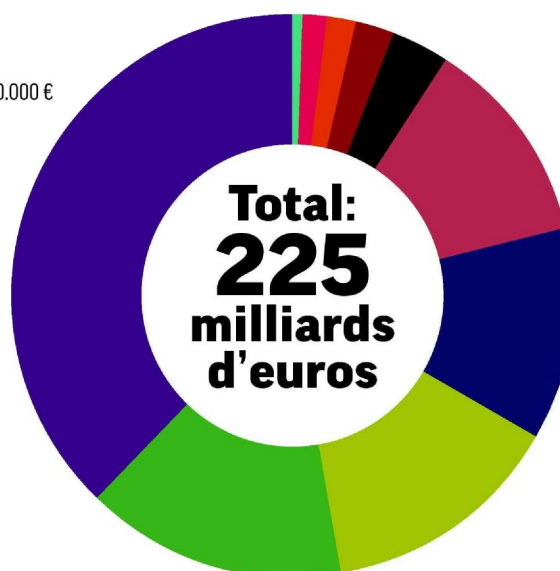
Dépenses par secteur (2016)

	Rémunérations des salariés: 23 % soit 52.288.200.000 €
	Pensions: 20 % soit 44.239.600.000 €
	Soins de santé: 13 % soit 29.029.600.000 €
	Consommation intermédiaire et impôts payés: 7 % soit 16.809.200.000 €
	Dépenses en capital: 6 % soit 14.037.600.000 €
	Incapacités de travail: 3 % soit 7.842.500.000 €
	Allocations familiales: 3 % soit 6.373.300.000 €
	Chômage: 3 % soit 5.799.300.000 €
	Prépensions et interruptions de carrière: 1 % soit 2.221.900.000 €
	Autres prestations sociales: 5 % soit 11.069.900.000 €
	Autres dépenses: 16 % soit 35.614.260.000 €

**Dépenses des administrations publiques (2016)**

Toutes les administrations confondues (fédéral, régional, communautés, provincial et communal)

	Protection sociale: 37,62 % soit 84.643.100.000 €
	Services généraux des administrations publiques: 14,95 % soit 33.626.600.000 €
	Santé: 13,91 % soit 31.298.900.000 €
	Affaires économiques: 12,16 % soit 27.384.200.000 €
	Enseignement: 12,05 % soit 27.108.100.000 €
	Ordre et sécurité publics: 3,23 % soit 7.299.000.000 €
	Loisirs, culture et cultes: 2,32 % soit 5.249.600.000 €
	Protection de l'environnement: 1,57 % soit 3.583.300.000 €
	Défense: 1,52 % soit 3.462.700.000 €
	Logements et équipements collectifs: 0,63 % soit 1.445.500.000 €



Demi-pensions

La villégiature de la plupart de nos retraités n'est pas de tout repos.

D'abord un faux plat, puis, de kilomètre en kilomètre, la pente se fait de plus en plus raide pour atteindre des cols dits "hors catégorie" tant la déclivité y est importante. Les pensions dans notre - pourtant - plat pays peuvent donner, à la lecture des récents chiffres, cette impression: se rapprocher d'un col "hors catégorie". Le montant global alloué aux retraités était en 2011 de 35 milliards. En 2014, de 40 milliards. En 2018, de 47 milliards. En sept petites années, ce budget aura ainsi connu une augmentation de 34 %. Cette année il représentera environ 11 % du PIB. Et 20 % du budget de l'État. Et d'après beaucoup d'observateurs, il grimpe encore à l'horizon.

Certains évoquent le fait que notre pays devra débours, dans une trentaine d'années, 16 % de sa richesse nationale pour verser leurs revenus à nos retraités. Ces prévisions nous classent dans une échappée de quatre

pays qui prendraient ainsi la tête de la course. Pour autant, cela ne fait pas de nos pensionnés les coureurs les mieux payés du peloton. Différentes études montrent ainsi que la Belgique est plutôt chiche en la matière. En moyenne, un pensionné belge reçoit en net 66 % de son dernier salaire. La moyenne européenne est à 71 %. Une enquête réalisée en 2017 en Wallonie et à Bruxelles montrait d'ailleurs que quatre pensionnés sur dix vivaient au-dessous du seuil de pauvreté. On peut "se consoler" en observant la Grèce ou le Portugal où le montant moyen des retraites avoisine les 800 euros. Avec nos 1.250 euros, on y ferait figure de nabab. Mais si l'on se réfère à nos voisins, c'est une autre histoire. À part en Allemagne, elle aussi peu "généreuse", la retraite y est bien plus douce. En France, au Luxembourg et aux Pays-Bas, c'est avec au minimum 400 euros de plus qu'un retraité termine son mois. De quoi rester bien en selle. - G.D.B.

Un endroit sûr?

Croyez-le ou non, mais la sécurité est au top de sa forme en Belgique.

Que les dépenses liées à l'ordre public *moins d'intérêt, car on peut tout bloquer* représentent seulement 3,2 % du bud- *ou localiser à distance. Par contre, les* get de l'État et celles de la défense, *faits criminels informatiques et intra-* 1,54 %, n'y change rien. Pour la *personnes ont suivi une courbe ascen-* première fois en 2016, le nombre de *dante*", commente Christian-Paul De procès-verbaux établis par la police est Valkeneer, spécialiste en sécurité descendu sous la barre des 900.000 et urbaine de l'UCL. La Belgique a en n'a plus dépassé le million depuis 2012. plus connu ces dernières années une La quantité de vols de voiture a prati- menace plus inquiétante: les attentats quement été divisée par deux depuis terroristes. À cause de ces tragiques 2009. Les car-jackings aussi. Les cam- événements, la Belgique ne fait plus briolages dans des habitations sont désormais partie des pays les plus sûrs passés de 64.546 à 56.504. Le senti- au monde. Elle se positionne à la 50° (!) ment d'insécurité est d'ailleurs en baisse place du classement annuel Safe constante depuis l'an 2000. Les études Around, loin derrière le trio de tête démontrent que globalement la moitié Danemark, Islande et Autriche. Et des Wallons et des Bruxellois considè- derrière des pays comme le Qatar, le rent leur quartier comme sûr. Ghana, le Vietnam et le Kazakhstan

Mais les chiffres ne sont pas tous (mais on fait mieux que la France et les USA). *"Il faut faire attention à la* réjouissants... Les faits de violence *manière dont on compare les choses,* physique et sexuelle stagnent, voire *termine l'expert. Les études sont faites* augmentent... tout comme les fraudes *sur la base de la criminalité enregistrée,* et l'usage de drogues. *que les biens sont devenus moins attrac-* pas la criminalité réelle. En Belgique *tifs. Voler un GSM ou une voiture a* globalement, on reste dans un environne- ment relativement sûr." - N.S.

Mobilité au point mort

Les budgets liés au transport sont aussi embouteillés.

En 2016, ces politiques nous ont coûté 10,2 milliards d'euros. Ce qui en fait n'est pas tellement moins que chez nos voisins, toutes proportions gardées. Les problèmes viendraient donc plutôt d'une mauvaise gestion et des particularités institutionnelles de notre pays. Notre capitale se trouve dans le fond (avec Rome) d'un récent classement sur la mobilité durable de 13 grandes villes européennes réalisé par Greenpeace. En cause: l'hégémonie toujours pas démentie de la voiture, la faiblesse des transports en commun et une "gestion globale de la mobilité insuffisante".

À cela, ajoutez le pitoyable état de certains tunnels, routes et autoroutes. Si la

Région bruxelloise veut sortir du "XX^e siècle", il faut, dit Joeri Thijs, chargé de mission chez Greenpeace, "réclamer une meilleure qualité de l'air et une mobilité plus durable". Les chantiers sont (heureusement) en cours. La Région wallonne mène son "plan 2030" dont le but est d'encourager le covoiturage (avec une bande dédiée sur l'autoroute, notamment) afin de désencombrer le réseau. Il vise aussi à faire baisser le taux de déplacement en quatre roues de 83 % actuellement à 60 %. L'offre de transports en commun devrait par ailleurs être améliorée. On pense au fameux IREX wallon, dont la date de fin des travaux est annoncée pour 2029 (sauf énième retard), ou au tram liégeois prévu pour 2022. En encourageant la fin des voitures à pétrole, on peut espérer se rapprocher des leaders du classement de Greenpeace que sont Copenhague, Amsterdam, Oslo ou Zurich. Ces villes ont misé sur le transport actif, comme la marche et le vélo, et c'est vrai également pour Bangkok, avec son réseau de transport public (presque) toujours à l'heure. - N.S.

Culture Club

Le budget que la Fédération Wallonie-Bruxelles affecte annuellement à la culture (RTBF comprise) est inférieur à celui de Manchester United.

Voilà pour l'entame du dernier *Focus Culture*. Ce document est une rareté en Belgique. Presque une inconnue. Le ministère de la Culture y publie le "résultat" de sa politique. Cet exercice a le mérite d'informer et de participer à un processus d'évaluation voire d'autocritique. Une maturité politique due peut-être au fait que les affaires culturelles ont été parmi les premières à émarger aux compétences communautaires. Si en Communauté française de Belgique, nous avons un ministère de la Culture depuis 1981, celle-ci a fait l'objet d'un pilotage au Nord comme au Sud par des conseils consultatifs dès les années 70. Tant il était accepté par tous qu'il existait bien deux mentalités différentes dans ce pays. Un pays qui dans son ensemble n'a pas à rougir des investissements qu'il consent dans ce que le sociologue Edgar Morin qualifiait de "ce qui relie les savoirs et les féconde". La culture - en ce compris les loisirs et les cultes - bénéficie en Belgique de 1,2 % du PIB. Soit un peu plus que la moyenne de ce qui se fait dans l'Union européenne (1 %). Ainsi, la Belgique investit deux fois plus dans la culture que la Grande-Bretagne en la matière. On y préfère peut-être le football pour nourrir les passions. - G.D.B.

Le haut du panier

En matière de gestion des déchets, on ferait plutôt partie des meilleurs élèves européens.

L'"État belge, tous les niveaux de pouvoir confondus, dépense un peu moins de 2 milliards d'euros par an à cette politique (3,5 milliards au total pour les politiques liées à la protection de l'environnement). Chez nous, 95 % des habitants trient leurs immondices et ce pourcentage ne cesse d'augmenter au fil des années. D'après ce baromètre de *Foot Plus*, les Belges trient surtout leurs bouteilles en verre, leurs papiers, cartons et les P.M.C. Mais pour une majorité d'entre eux, la sélection s'applique aussi aux appareils électriques (83 %), à la graisse de friture (77 %) et aux déchets organiques (71 %). Dans les entreprises et les lieux publics, le tri est de plus en plus pratiqué. Certains pays font certes mieux que nous dont l'Allemagne, le Brésil et le Japon. San Francisco est même devenue la première ville "zéro déchet" où (presque) tout finit dans l'économie circulaire, avec amendes à la clé pour les contrevenants. On s'en rapproche de plus en plus aussi... - N.S.

D'où viennent les impôts?

Cotisations sociales effectives: 27,01 % soit 58.007.000.000 €

Impôts indirects: 25,76 % soit 55.320.900.000 €

Impôts directs des ménages: 24,5 % soit 52.616.900.000 €

Recettes non fiscales (intérêts reçus, revenus de la propriété, etc.): 13,66 % soit 29.327.800.000 €

Impôts directs des sociétés: 7,01 % soit 15.062.400.000 €

Impôts en capital: 1,56 % soit 3.346.600.000 €

Impôts directs des autres secteurs: 0,50 % soit 1.074.100.000 €

